



Tous mobilisés aux côtés des personnes vivant avec un handicap

A quelques jours du 18ème anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'ARS Occitanie réaffirme, avec tous ses partenaires régionaux, toute sa mobilisation en faveur de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap. La signature de la Charte Romain Jacob est un engagement collectif fort pour agir en faveur de cet accès aux mêmes droits pour tous. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière des initiatives concrètes déjà déployées en faveur d'une société plus inclusive, de l'école au monde du travail ou dans la vie citoyenne.

Parce que les personnes vivant avec un handicap rencontrent des difficultés pour bénéficier d'actions de prévention en santé et pour accéder aux soins courants et spécialisés, une forte mobilisation reste nécessaire. La signature de la charte Romain Jacob ce jour en Occitanie est l'occasion de réaffirmer l'engagement de tous les acteurs qui œuvrent quotidiennement pour améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes « vivant chaque jour avec un handicap », comme l'exprime Pascal Jacob. Fruit du travail qu'il mène inlassablement en tant que Président de l'Association Handidactique, la charte Romain Jacob s'inscrit pleinement dans les orientations de l'ARS et dans celles des politiques publiques en faveur de l'insertion sociale et de la pleine citoyenneté des personnes vivant avec un handicap.

Droit fondamental pour tous, l'accès à la santé des personnes en situation de handicap se révèle parfois complexe. La difficulté pour certaines personnes de pouvoir être pleinement acteur de leur santé, les difficultés de mobilité et d'accès aux moyens de communication, la crainte des soins, le manque d'accessibilité des locaux et des équipements, l'absence de formation au handicap des professionnels de santé ou encore la stigmatisation du handicap sont autant d'obstacles difficiles à surmonter pour ces personnes, qui renoncent alors trop souvent à se faire soigner.

Lever ces obstacles est un impératif. Les politiques prioritaires développées par le gouvernement, tant sur la santé que sur l'accessibilité universelle et la société inclusive, illustrent cette exigence. Si cette démarche se structure dans le cadre du Conseil national de la refondation et de la prochaine Conférence nationale du handicap, les acteurs locaux en demeurent un maillon essentiel. En Occitanie, les acteurs de santé sont mobilisés collectivement pour répondre à ces besoins de prévention et de soins des personnes vivant avec un handicap.





#TOUSCONCERNESTOUSMOBILISES #HANDICAP #CNH2023

ACCES A LA SANTE

Des avancées concrètes pour l'accès à la santé pour tous

Du chemin reste à parcourir pour lever tous les obstacles qui freinent encore l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Mais d'importantes avancées concrètes ont déjà été réalisées en Occitanie.

Pour faciliter le parcours de santé des personnes en situation de handicap, les objectifs communs sont larges : agir sur la prévention, déterminer précisément les besoins des personnes en situation de handicap, former les professionnels, améliorer les structures d'accueil et de prise en charge...

Initiatives

Des consultations dédiées :

Les soins spécialisés pour les personnes qui présentent des difficultés très spécifiques reposent notamment sur le maillage des consultations dédiées. Elles proposent des consultations de médecins généralistes et des accès à des spécialistes (gynécologie, dentaire, urologie...). Déjà déployées dans 8 départements, elles accueillent près de 4 000 personnes en situation complexe chaque année. En pratique, un annuaire en ligne sur le site de l'ARS permet de les repérer.

L'expérimentation du Centre Mutualiste Propara à Montpellier est l'une de ces consultations dédiées : il s'agit du projet HandiConsult34, unité de consultations externes pour des enfants et adultes en situation de handicap et en échec de soins en milieu ordinaire, qui accueille déjà 700 personnes par an.

Agir en faveur de la santé bucco-dentaire

Des actions sont déployées depuis plusieurs années en établissements médico-sociaux. Elles sensibilisent les professionnels de ces établissements et forment des correspondants en santé orale pour leur permettre de réaliser un dépistage des personnes accueillies et d'intégrer ces bonnes pratiques aux pratiques professionnelles. Ce programme, qui se poursuit jusqu'en 2023 avec Handident, la Mutualité française et SOHDEV (Santé Orale, Handicap Dépendance Et Vulnérabilité) s'est déjà déployé dans 203 établissements. Il a permis de dépister plus de 1 000 personnes.





ACCES A LA SANTE

Des avancées concrètes pour l'accès à la santé pour tous

La signature de la Charte Romain Jacob, ce Jeudi 9 février à la fois sur le terrain en Lozère et dans chacune des 13 délégations départementales de l'ARS Occitanie engage tous les acteurs de la santé et du secteur médico-social, aux côtés de l'ARS, à poursuivre fortement un engagement collectif en faveur de l'accès à la santé pour toutes les personnes vivant avec un handicap.



La Charte Romain Jacob a été signée ce Jeudi 9 février 2023 partout en Occitanie, en présence de Pascal Jacob, Président de l'Association Handidactique, de Didier Jaffre, Directeur général de l'ARS Occitanie et de nombreux élus, partenaires institutionnels et représentants de tous les acteurs de la santé et du secteur médico-social en Occitanie

Initiatives

Un diagnostic plus précoce des troubles du neuro-développement :

Afin de favoriser un diagnostic précoce des troubles du neuro-développement chez les enfants de moins de 7 ans, l'ARS déploie des plateformes de coordination et d'orientation dans chaque département en Occitanie. Orientés par un médecin, les enfants et leurs familles y bénéficient d'accompagnements et de bilans d'intervention, jusqu'à la stabilisation d'un diagnostic. C'est un parcours qui permet de bénéficier d'interventions non financées par l'assurance maladie (psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens exerçant en libéral) donc une accessibilité gratuite à ces actions de rééducation, de soins. Depuis le déploiement de ces dispositifs fin 2020, plus de 3000 enfants ont pu bénéficier de ce parcours d'intervention précoce coordonné par ces professionnels.

Un parcours dédié face aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages :

L'association Occitadys propose un parcours dédié aux enfants de 7 à 12 ans qui font face à des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. L'organisation et la prise en charge financière permettent un repérage plus précoce des enfants présentant des troubles du développement et des apprentissages, une prise en charge coordonnée et le remboursement de soins essentiels. Cette expérimentation prévoit une modélisation financière de de 11 forfaits permettant de prendre en charge des consultations, des bilans, des soins et de la coordination sur la séquence de soins pour une prise en charge de 10 335 enfants sur les 3 ans de l'expérimentation.



ACCES A L'ECOLE

L'inclusion scolaire, pour une enfance comme les autres

L'ARS Occitanie, les professionnels du médico-social et l'Education Nationale travaillent conjointement pour permettre aux enfants en situation de handicap de bénéficier d'une scolarisation en classe ordinaire. A la rentrée de septembre 2022, ces dispositifs ont été renforcés :

26 équipes mobiles pour accompagner les professionnels de l'Education nationale et contribuer à un environnement plus inclusif (Financement ARS à hauteur de près de 2,6 M€).

621 places de services supplémentaires, soutenant la scolarisation des jeunes en situation de handicap par l'apport d'un soutien médico-social au plus près du lieu de vie (financement ARS à hauteur de 10 M€ pour un total de 5514 places de SESSAD en Occitanie).

8 nouveaux dispositifs d'accueil en écoles maternelles et élémentaires pour scolariser à temps plein et en milieu ordinaire 68 enfants supplémentaires présentant un trouble du spectre de l'autisme, soit 37 unités ouvertes en Occitanie.

Parmi ces dispositifs, les 2 premiers dispositifs d'auto-régulation créés en Occitanie permettent aux enfants d'être scolarisés avec les autres élèves, tout en bénéficiant, au sein de l'école, d'actions de soutien centrées notamment sur la concentration et l'apprentissage des compétences sociales qui leur sont nécessaires. Ainsi, c'est toute l'école qui s'engage collectivement dans les changements de pédagogie et d'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Témoignage

Xavier, père d'un petit garçon de 7 ans qui vient d'intégrer un dispositif d'auto-régulation :

« Là où il était avant en école primaire c'était difficile, les maitresses n'arrivaient pas à s'adapter à son autisme, il était bruyant, il dérangeait, dans la cour de récréation il était tout seul, ça faisait de la peine. Aujourd'hui il est dans une classe à Montauban avec d'autres enfants, il a des copains et joue avec eux. Quand ça ne va pas, il va dans la salle d'autorégulation où il peut voir la psycho, un éducateur spécialisé qui s'occupent de lui, et quand il est prêt, il revient en classe après. C'est un bonheur de voir mon fils progresser. Le DAR c'est le top de l'inclusion, les enseignants s'adaptent aux enfants. Il en faudrait partout. »



ACCES AU TRAVAIL

L'emploi accompagné, pour trouver sa place dans le monde du travail

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.

Depuis 2017, et de manière amplifiée depuis 2022, l'ARS Occitanie, soutient le déploiement de plateformes emploi accompagné dans les 13 départements d'Occitanie, en partenariat avec l'Association nationale de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH/FIPH). L'ARS Occitanie y consacre 1,9 M€ par an.



Témoignage

Laurent, tuteur d'un adulte en situation de handicap accompagné par la plateforme emploi accompagné de l'Hérault:

« La plupart du temps on considère que l'autisme est une problématique globale alors qu'en réalité c'est plutôt le résultat de plusieurs particularités. Il y a autant d'autismes différents que de personnes avec des troubles autistiques. On a donc construit le poste autour de François, il nous a fallu reconnaître ses spécificités afin de trouver les curseurs qui lui permette de se sentir à l'aise et d'optimiser sa performance. On m'a laissé le temps de le faire. Le résultat à l'arrivée est édifiant. C'est vraiment unique de travailler avec lui. Ça n'a pas été simple, il n'est pas vraiment verbal et ses écrits sont succins bien qu'il sache cibler l'essentiel. Vu de l'extérieur il est facile de se faire une fausse idée, mais à côté de ça il a une série de diplômes qui prouvent qu'il a de grandes capacités. Il a fallu que je sois proactif dans mes revendications à faire embaucher une personne avec des troubles autistiques, nous avons donc fait une série de démonstrations. François a été positionné sur une activité épanouissante pour lui, il a mis un place un tas de programmes informatiques qui sont aujourd'hui utilisés au niveau national. »

L'opération DuoDay consiste pour une entreprise, une collectivité ou une association, à accueillir une personne en situation de handicap, pour former, le temps d'une journée, un duo avec un professionnel volontaire. Le 17 novembre 2022, la 5ème édition du DUODAY a mobilisé 1015 employeurs en Occitanie pour constituer 1669 duos dédiés à l'inclusion dans le monde du travail.



ACCES A LA CITOYENNETE

Jeunes et citoyens: de 16 à 30 ans, la vie devant soi et avec les autres

Depuis juin 2022, en partenariat avec la Délégation régionale académique à la jeunesse (DRAJES), l'ARS Occitanie soutient une expérimentation menée par les associations de l'Union française des centres de vacances (UFCV) et de la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec plus d'une trentaine d'établissements et services médico-sociaux, dans 8 départements. Cette initiative vise à rendre plus accessible les actions citoyennes (bénévolat, service civique) pour des jeunes accompagnés par des services et établissements médicosociaux. Les associations spécialistes des actions citoyennes travaillent ainsi avec les associations spécialistes du handicap, pour faire connaître cette possibilité aux jeunes en situation de handicap, les aider à trouver un lieu d'accueil, et les soutenir pour mener ces expériences citoyennes au quotidien. L'expérimentation menée en Occitanie serait à ce jour unique en France.









Témoignages

Anja, volontaire en service civique à l'Ufcv:

« Le service civique est un moyen de découvrir le milieu associatif et de m'habituer à avoir un rythme. Cela m'aide aussi à surmonter certaines de mes difficultés (troubles DYS, hyperactivité...) et de faire ma mission malgré tout. Par exemple, j'ai beaucoup de mal avec l'orthographe. En mission, je n'ai pas le choix d'écrire ou de lire des mails ; alors je m'entraine tous les jours. Mon entourage constate que mes écrits sont mieux écrits (rire). En service civique, je suis entourée par des professionnels et par d'autres jeunes en service civique. J'ai eu besoin de soutien et d'accompagnement, j'ai pu compter sur eux... »

Dorian, volontaire en service civique à l'Association Païolive :

« Médiateur pour l'étude et la protection du bois de Païolive, je fais de multiples missions. Le service civique m'apprend à être indépendant. Je prends beaucoup plus d'initiatives qu'avant et ça me fait gagner en confiance en moi. C'est un réel épanouissement. »

François, tuteur d'un jeune accueilli en service civique au sein de l'Association Païolive :

« C'est la première fois que j'accueille un jeune en situation de handicap. Pour lui, l'équipe a seulement repéré une lenteur pour répondre aux questions et un petit stress quand il ne sait pas y répondre. Cette expérience se passe bien et je suis ouvert à reprendre un jeune en situation de handicap pour les prochaines missions de service civique. »

